

RAPPORT ANNUEL

2022



MRC de
D'Au-tray

TABLE DES MATIÈRES

<u>MOT DU PRÉFET</u>	3
<u>MOT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE</u>	4
<u>CONSEIL DE LA MRC</u>	5
<u>SERVICE ADMINISTRATIF</u>	8
<u>PROGRAMMES DE RÉNOVATION</u>	9
<u>SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION</u>	10
<u>SERVICE DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT</u>	11
<u>SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT</u>	12
<u>DÉVELOPPEMENT CULTUREL</u>	13
<u>INGÉNIERIE ET COURS D'EAU</u>	15
<u>SERVICE ENVIRONNEMENT</u>	16
<u>COUR MUNICIPALE</u>	19
<u>SERVICE DE TRANSPORT</u>	21
<u>SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE</u>	24
<u>DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE D'AUTRAY</u>	28

MOT DU PRÉFET

Chers citoyennes et citoyens de la Municipalité régionale de comté (MRC) de D'Autray, il me fait plaisir de vous présenter le rapport annuel de l'organisation pour l'année 2022.

Les pages suivantes vous donneront un meilleur aperçu du travail accompli par la grande équipe de la MRC qui a principalement pour mandat de soutenir les municipalités qui la composent, et ce, en proposant des services adaptés à leurs besoins. 2022 a été une année où plusieurs d'entre nous avons retrouvé une certaine normalité dans notre quotidien, et ce, des suites de la pandémie qui a changé nos vies.

L'équipe de la MRC est soutenue par l'expertise de l'équipe des systèmes d'information et des télécommunications qui leur a permis d'adapter leurs habitudes de travail. Elle est parvenue à maintenir une qualité de service tout au long du processus de transition qui a mené à la mise en place de notre politique de télétravail.

La patrimoine et la reprises des activités culturelles ont également marqué la dernière année. Avec l'aide de l'expertise de la MRC, nos municipalités ont su se préparer pour bien répondre leurs nouvelles responsabilités, déléguées par le ministère de la Culture et des Communications, relativement au patrimoine bâti. Ayant obtenu plus de flexibilité dans la réalisation d'actions, l'équipe a également su contribuer favorablement au dynamisme culturel du territoire.

La transition a caractérisé l'année du Service de transport. En voie de prendre sa retraite, son directeur s'est assuré de transmettre ses connaissances à la relève en plus de faire des pieds et des mains pour que la population dispose d'une offre de services malgré différentes contraintes.

Les prochaines pages, principalement composées de statistiques, sont le résultat du dévouement d'une équipe dynamique remplie de volonté. Je tiens à les féliciter et les remercier pour leur apport précieux.

Bonne lecture!



Christian Goulet, préfet

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Je suis très heureux de vous présenter le rapport annuel 2022 qui résume les principales réalisations des services de la MRC de D'Autray.

L'année 2022 a été une année bien remplie, durant laquelle le personnel de la MRC a mis en œuvre les différents mandats que lui a confié le Conseil de la MRC.

À la lecture de ce document, vous constaterez la très grande variété d'expertise sur laquelle la MRC peut compter. Du service de sécurité incendie au service d'aménagement du territoire, en passant par le service de transport, la MRC de D'Autray mise sur une équipe d'employés motivés ayant à cœur l'amélioration de la qualité de vie de la population d'autréenne.

Le service d'aménagement a poursuivi la confection du *Plan de gestion des milieux humide et hydrique* en collaboration avec les organismes de bassin versant qui œuvrent sur notre territoire. Il s'agit d'un document important dans le contexte où l'on priorise la protection des milieux humides et la préservation de la biodiversité.

Le service de gestion des matières résiduelles a bénéficié de l'implication des membres de la « patrouille verte » pour sensibiliser les citoyens aux bonnes pratiques relatives au recyclage et au compostage des matières organiques.

Le service de transport poursuit son adaptation à la situation post-pandémique. Après une chute marquée du nombre d'utilisateurs, l'achalandage a continué d'augmenter en 2022, même si le nombre d'utilisateurs demeure inférieur à 2019. L'équipe qui œuvre au service de transport a continué à offrir le meilleur service possible, dans un contexte où ce secteur d'activité connaît des changements importants.

Le service de la culture et des communications a finalisé la mise à jour du répertoire des bâtiments patrimoniaux de la MRC. La mise en œuvre de l'entente de développement culturel conclue avec le gouvernement du Québec a permis la réalisation de plusieurs activités à caractère culturel et permis également de supporter des acteurs locaux du milieu culturel.

L'équipe du service des systèmes d'information et des télécommunications a permis la poursuite de la construction du réseau de fibres optiques de la MR dans le cadre du projet *D'Autray Branché*. Ce réseau est réalisé avec l'aide financière du gouvernement du Québec. Déjà plusieurs centaines de foyers sont maintenant desservis par ce réseau et ont désormais accès à Internet haute vitesse.

Il ne s'agit là qu'un bref résumé de nombreuses réalisations menées à terme par la MRC, et ce, grâce à une équipe d'employés motivée, qui a à cœur d'offrir aux citoyens de la MRC des services de qualité. Je tiens à les remercier.

Bonne lecture!



A blue ink handwritten signature of Bruno Tremblay, consisting of a stylized 'B' and 'T'.

Bruno Tremblay, directeur général

CONSEIL DE LA MRC

Le Conseil de la MRC de D'Autray, composé du préfet, M. Christian Goulet, également maire de la Ville de Lavaltrie, des maires de chacune des quatorze autres municipalités locales et du représentant de la Ville de Lavaltrie, a tenu en 2022, dix séances régulières. Au cours de ces séances, 366 résolutions ont été adoptées, correspondant à autant de décisions, orientations ou prises de position du Conseil de la MRC.

Afin de faciliter la gestion administrative de la MRC, le Conseil de la MRC a institué le comité administratif de la MRC, organe décisionnel constitutif de la MRC, qui est composé du préfet, du préfet suppléant et de trois autres maires. Les séances du comité administratif sont également publiques. Outre ces séances décisionnelles, les maires ou autres représentants municipaux de la MRC sont nommés par le Conseil de la MRC sur divers comités ou organisations.

Ci-dessous sont listées les personnes ayant occupé ces postes.

REPRÉSENTANTS DE LA MRC SUR LE CONSEIL ET DIVERS COMITÉS

Conseil de la MRC

M. Christian Goulet, préfet, maire de Lavaltrie
M. Jean-Luc Barthe, maire de Saint-Ignace-de-Loyola, préfet suppléant
M. Gaëtan Gravel, maire de la Ville de Saint-Gabriel
M. Robert Pufahl, maire de Sainte-Genève-de-Berthier
M. Yves Germain, maire de Saint-Didace
M. Michael Turcot, maire de Mandeville
M. Alain Goyette, maire de La Visitation-de-l'Île-Dupas
M. André Villeneuve, maire de Lanoraie
M. Robert Sylvestre, maire de Saint-Barthélemy
Mme Audrey Sénéchal, mairesse de Saint-Cléophas-de-Brandon
M. Richard Belhumeur, maire de Saint-Cuthbert
M. Mario Frigon, maire de Saint-Gabriel-de-Brandon
Mme Sonia Desjardins, mairesse de Saint-Norbert
M. Louis Bérard, maire de Sainte-Élisabeth
M. Dominic Perreault, maire de Berthierville
Mme Lisette Falker, représentante du préfet et maire de Lavaltrie

Comité administratif de la MRC

M. Christian Goulet
M. Jean-Luc Barthe
M. Yves Germain
M. Mario Frigon
Mme Sonia Desjardins

Bureau des délégués de comté (cours d'eau inter-MRC)

M. Christian Goulet
Mme Sonia Desjardins
M. Louis Bérard

Comité de sécurité publique - Loi sur la police L.R.Q., c. P-31.1

M. Christian Goulet
M. Gaëtan Gravel
M. Robert Pufahl
M. Mario Frigon
M. Dominic Perreault
M. André Villeneuve
M. Richard Belhumeur
M. Simon Rabouin
Mme Andrée-Anne Blouin
M. Marc Bouchard
M. Nicolas Dorais
Mme Carole Noël

Conseil régional de transport de Lanaudière - Décret du gouvernement # 1007-2002

M. Gaëtan Gravel
M. Jean-Luc Barthe (substitut)

CONSEIL DE LA MRC

Comité consultatif agricole - Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles L.R.Q., P-41.1

M. Louis Bérard
Mme Sonia Desjardins
M. Michel Désy
M. Claude Houle
M. Éric Tranchemontagne
M. Gilles Côté

Comité aviseur en développement économique de la MRC de D'Autray - Loi sur le ministère de l'Économie et de l'Innovation L.R.Q., C. M-30.01

M. Mario Frigon
M. Gaëtan Gravel
M. Yves Germain
M. Robert Sylvestre
Mme Audrey Sénéchal
M. Christian Goulet
M. Bruno Tremblay

Mme Isabelle Beaudoin
Mme Louise Chrétien
M. Mario Houle
M. Philippe Cyr-Pelletier
M. Benoit Lortie
M. Jacques Chevrette

Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de Lanaudière - Loi sur les Forêts L.R.Q., C F-4.1

M. Martin Lavallée

Office régional d'habitation

M. André Villeneuve
Mme Amélie Lebrun
M. Christian Paquin-Coutu
M. Éric Deschênes
M. Daniel Valois
M. François Bérard
Mme Sonia Desjardins (jusqu'au 4 juillet 2022)
M. Yvan Lapointe, Michel Mondoux, substitut
Mme Josée Leclair
M. Léo Soulières

Plan régional des milieux hydriques et humides

M. André Villeneuve
M. Robert Sylvestre
M. Charles Bergeron
Mme Amélie Gagnon
Mme Gabrielle Laurent
Mme Chantal Fafard
Mme Marie-Claude Bolduc
M. Jean Hubert
Mme Amandine Beauchesne
M. Stéphane Allard
Mme Delphine Deléglise

Comité consultatif en patrimoine bâti

Mme Lisette Falker
M. André Villeneuve (substitut)
M. Louis Bérard
M. Alain Goyette (substitut)
M. Gaëtan Gravel
M. Michael Turcot (substitut)
M. Paul Boudreau

Pilotage pour le projet Signature innovation

M. Yves Germain
M. Mario Frigon
M. Dominic Perreault
Mme Mélissa Lapierre
M. Jean Hubert

Pilotage pour le plan d'action immigration

M. Dominic Perreault
Mme Lisette Falker

Comité consultatif de transport

M. Gaëtan Gravel
Mme Marie-Ève Mondor
M. Dominic Perreault
M. Marc-Olivier Breault
Mme Huguette Émond
M. Michel Langlois
Mme Karine Courchesne
M. Pierre Marois
Mme Sophie Blais

Comité sur les finances

M. Jean-Luc Barthe
Mme Audrey Sénéchal
M. Christian Goulet
M. Mario Frigon
M. Louis Bérard

Vitalisation FRR - volet 4

M. Gaëtan Gravel
M. Mario Frigon
Mme Audrey Sénéchal
M. Yves Germain
M. Michael Turcot
Mme Véronique Jetté-Venne

Comité PDZA

M. Louis Bérard
Mme Sonia Desjardins
M. Michel Désy
M. Claude Houle
M. Gael Meneust
M. Paul Jodoin
M. Mario Houle
M. Yoann Duroy
M. André Talbot
Mme Marie-Claude Bolduc
M. Charles Bergeron
M. Benoit Rivest
M. Jocelyn de Grandpré
Mme Chantal Fafard

CONSEIL DE LA MRC

Comité Projets structurants

M. Gaéтан Gravel
M. Mario Frigon, substitut
M. Jean-Luc Barthe
M. Robert Pufahl, substitut
M. André Villeneuve
Mme Lisette Falker, substitut
Mme Hélène Blondin
Mme André Laramée
Mme Marcelle Konan
Mme Mélissa Lapierre
M. Joseph Tjan

Comité sécurité incendie

M. Gaéтан Gravel
M. Dominic Perreault
M. Louis Bérard
M. Robert Sylvestre
M. André Villeneuve
Mme Audrey Sénéchal
M. Mario Frigon
M. Christian Goulet
M. Jean-Luc Barthe
M. Jacques Martin
M. Éric Deschênes
M. Mario Parent
M. Patrick Pilon

Comité Environnement

M. André Villeneuve
M. Richard Belhumeur
M. Robert Sylvestre
M. Robert Pufahl
M. Dominic Perreault
Mme Mélanie Messier
Mme Vicky Violette
M. André Désilets
M. Gaéтан Bayeur
M. Robert Pufahl, substitut

Comité d'investissement commun

Mme Sonia Desjardins
M. Mario Frigon
M. Mathieu Valade
M. Jimmy Mondor
Mme Laurence Yanakic
M. Renaud Petitclerc
Mme Annabelle Fréchette

Comité de conformité et d'aménagement

Mme Sonia Desjardins
Mme Lisette Falker
M. Robert Sylvestre

Comité systèmes d'information et des télécommunications

Mme Audrey Sénéchal
M. Dominic Perreault
M. Richard Belhumeur
M. Mario Frigon
M. Yves Germain
M. Jean Luc Barthe
M. Alain Goyette

Comité culturel

Mme Sonia Desjardins, présidente
M. Michael Turcot
M. Louis Bérard
M. Robert Roy
Mme Amélie Boutin
M. Jean-François Coutu
Mme Carole Courtois
M. Réal Chevrette
M. Yves Louis-Seize

REPRÉSENTANTS DE LA MRC AUPRÈS DE DIVERSES ORGANISATIONS

Comité de règlement des différends en forêt (Table GIRT)

M. Pierre Brunelle
M. Mario Frigon

Table de concertation régionale Haut-Saint-Laurent Grand Montréal (ZIP des Seigneuries)

M. André Villeneuve

Comité consultatif régional de service de garde à l'enfance

M. Joseph Tjan

Table de concertation de la Zone Bayonne

M. Louis Bérard
M. Jean Hubert

Zone d'intervention prioritaire du Lac Saint-Pierre

M. Alain Goyette
M. Gilles Courchesne
M. Louis-Charles Guertin (substitut)

Société des établissements de plein air Québec

Mme Amélie Boivin

Comité de bassin versant de la Zone Bayonne

M. Louis Bérard
Mme Amélie Lebrun
M. Gaéтан Bayeur

AGIR Maskinongé

M. Michael Turcot
M. Mario Frigon (substitut)

Table de concertation du Lac Saint-Pierre

M. Gilles Courchesne
M. Alain Goyette (substitut)

Comité CAL de la réserve Mastigouche

M. André Désilets

Carrefour Jeunesse-emploi de D'Autray-Joliette

M. Dominic Perreault

Comité de vigilance du lieu d'enfouissement technique

M. Robert Pufahl

Comité de bassin versant de la rivière L'Assomption

M. André Villeneuve

Conseil de développement bioalimentaire de Lanaudière

M. Louis Bérard
Mme Sonia Desjardins (substitut)

Comité d'admission en transport adapté

M. Denis Bellerose
Mme Josianne Marchand (substitut)

Table de gestion intégrée des ressources du territoire

M. Michael Turcot
M. Jean Hubert

SERVICE ADMINISTRATIF

Le service administratif est dirigé par Mme Carole Désy, qui est également trésorière adjointe. L'équipe du service administratif se compose des personnes suivantes : Mmes Karine Belhumeur, technicienne comptable, Karine Trudeau, agente à la comptabilité et Line Aubin, réceptionniste qui agit également comme responsable des programmes d'habitation.

Le service administratif est responsable de la gestion financière et administrative de la MRC de D'Au-ray. Outre les travaux relatifs à la comptabilité et au contrôle financier et budgétaire, le service assure les charges suivantes : administration des services aux employés (paie et ressources humaines, administration des bénéficiaires sociaux et des politiques de travail), vente pour défaut de paiement de l'impôt foncier, gestion des bâtiments, accueil et réception, production ou participation à la production de divers rapports et redditions en lien avec les subventions reçues. Les organismes envers qui les rapports de reddition de compte ont été produits sont les suivants : MCC, MTQ, Recyc-Québec, MAMH, PAC rurales, FDT, SHQ, Emploi Québec, etc...

Les objectifs 2022 du service administratif furent rencontrés, soit la simplification du traitement de la facturation, modifier nos outils de travail (fichiers Excel, suivis, projets comptables); créer des écritures comptables pour les suivis mensuels des fonds FLI et FLS; se maintenir à jour dans les opérations comptables et financières et ainsi améliorer le support aux directeurs de services; poursuivre l'amélioration du support aux employés et aux directeurs de services. Ces optimisations figurent dans notre volonté d'une constante amélioration.

Le système de paiement direct avec la plateforme Accéo Transphère mis sur pied en 2020 évolue de bonne façon. En 2022, sur un total de 2 669 chèques émis, 586 chèques papier et 2 083 paiements directs. Donc 80 % de nos paiements se font par paiement direct.

Les données suivantes viennent quantifier le volume des opérations comptables et financières des services administratifs de la MRC.

DONNÉES RELATIVES AU SERVICE DE LA COMPTABILITÉ

	TOTAL
Nombre d'employés permanents (incluant élus)	116
Nombre d'employés temps partiel (pompiers)	112
Nombre de paies émises	7 561
Nombre de factures émises	923
Nombre de journaux traités résultant des factures émises	12
Nombre d'encaissements	553
Nombre de journaux résultant des encaissements	224
Nombre de factures payées	3 619
Nombre de chèques émis	2 669
Nombre de journaux traités résultant des chèques émis	219
Écritures comptables	468
Nombre de comptes bancaires à gérer	8

LES PROGRAMMES D'HABITATION

Ce service couvre l'ensemble du territoire de la MRC de D'Autray et comprend deux programmes :

Programme RénoRégion (RR)

Ce programme a pour but de permettre aux propriétaires à faible revenu de corriger des déficiences majeures pour préserver l'intégrité fonctionnelle de leur bâtiment.

Programme d'adaptation de domicile (PAD)

Ce programme a pour but de permettre à la personne handicapée d'accomplir ses activités quotidiennes dans son logement et ainsi, de favoriser son maintien à domicile.

Le tableau ci-dessous dénombre la valeur et le nombre de demandes traitées pour chacun des programmes pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022.

MUNICIPALITÉS	RÉNORÉGION				PAD				TOTAL	
	ATT	REF	ACC	SUBVENTION	ATT	REF	ACC	SUBVENTION	SUBVENTION	COÛT DES TRAVAUX
Berthierville	0	0	0	0	0	0	1	33 000 \$	33 000 \$	35 380,50 \$
Lanoraie	0	0	2	24 000 \$	0	0	0	0	24 000 \$	34 530,04 \$
La Visitation-de-l'Île-Dupas	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Mandeville	0	0	1	9 850,36 \$	0	0	2	19 408,30 \$	29 258,66 \$	46 973,68 \$
Saint-Barthélemy	0	0	2	21 274,57 \$	0	0	0	0	21 274,57 \$	27 564,21 \$
Saint-Cléophas-de-Brandon	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Saint-Cuthbert	0	0	2	23 434,28 \$	0	0	0	0	23 434,28 \$	26 982,84 \$
Saint-Didace	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sainte-Élisabeth	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sainte-Geneviève-de-Berthier	0	0	0	0	0	0	1	12 979,18 \$	12 979,18 \$	12 979,70 \$
Saint-Gabriel-de-Brandon	0	0	2	13 948,02 \$	0	0	0	0	13 948,02 \$	14 657,12 \$
Saint-Ignace-de-Loyola	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Saint-Norbert	0	0	1	11 927,61 \$	0	0	0	0	11 927,61 \$	12 525,39 \$
Ville de Lavaltrie	0	0	1	5 313,90 \$	0	0	1	15 635,80 \$	20 949,70 \$	29 927,48 \$
Ville de Saint-Gabriel	0	0	3	19 915,88 \$	0	0	0	0	19 915,88 \$	25 587,18 \$
TOTAL	0	0	14	129 664,62 \$	0	0	5	81 023,28 \$	210 687,90 \$	267 108,14 \$

ATT : dossiers en attente

REF : dossiers refusés

ACC : dossiers acceptés

SERVICE DES SYSTÈMES D'INFORMATION ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Le Service des systèmes d'information et des télécommunications (SSIT) est déployé par la collaboration de la MRC De D'Autray et de la Ville de Lavaltrie. L'équipe est composée de cinq employés. Cette collaboration intermunicipale assure une coordination des projets technologiques du territoire. Le SSIT offre le soutien technique aux municipalités locales et coordonne des projets régionaux en lien avec les compétences de la MRC.

Le service est dirigé par M. David Morin et il est composé de M. Bruno Perrin, analyste en télécommunications, Mme Francine Deschênes, technicienne en informatique, M. Jérôme Valois, technicien en informatique et M. Martin Bergeron, analyste en informatique.

En 2022, la MRC a raccordé plus de 600 foyers par l'intermédiaire de trois fournisseurs soit CoopTel, Fleet Tel et Satelcom. Le Service a annoncé le début des travaux de construction du réseau Autray Branché 2.

Le SSIT a lancé une modernisation des ordinateurs des employés afin de déployer des ordinateurs portables, favorisant la mobilité du personnel. Il a également procédé à la construction de 10 tours de télécommunication afin de soutenir l'accès Internet sans-fil durant la construction du réseau filaire. Différentes solutions technologiques ont été déployées dans les municipalités locales.

Dans le cadre du soutien technique, 1 314 demandes de service ont été effectuées auprès des municipalités ainsi que 790 appels. En conséquence, les employés ont répondu à plus de 2 104 interventions.

EN CHIFFRES

- Incidents : 790
- Demandes de soutien technique : 1 314
- Interventions : 2 104
- Fibres optiques déployés (Autray Branché 1) : 215 KM
- Foyers raccordés par fibre optique : 604
- Foyers ayant accès à Internet sans-fil temporaire : 2 200 foyers
- Contributions gouvernementales (MRC) : 15,8 M\$
- Subventions MRC : 2 M\$
- Rencontres du Service : 226
- Appels d'offres publics : 8 appels (6,7 M\$)

SERVICE DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

Le service de l'urbanisme et de l'environnement prend en charge l'émission des permis et certificats en urbanisme et environnement pour 9 municipalités locales. Le volet environnement s'est agrandi avec l'embauche à l'automne 2022 de M. Antoine Drainville-Mongeau. Celui-ci viendra supporter l'équipe en place en matière de réglementation à caractère environnementale mais offrira également un support aux municipalités pour leurs politiques environnementales. M. Francis Gaudet assure la direction du service de l'urbanisme et de l'environnement.

L'équipe se compose des personnes suivantes :

Urbanisme et environnement

- M. Jonathan Arsenaault, coordinateur en urbanisme et environnement;
- M. Guillaume Dumouchel et Mme Mélanie Marchand, responsables de l'urbanisme et de l'environnement;
- Mme Claudine Fraser et M. Charles Beaupré inspecteurs adjoints;
- Mme Suzy Privé et Mme Roxanne Claveau, agentes administratives;
- M. Antoine Drainville-Mongeau, ressource en environnement

ÉMISSION DES PERMIS ET CERTIFICATS EN URBANISME ET ENVIRONNEMENT

Les municipalités suivantes sont desservies par la MRC pour émettre les permis et certificats en urbanisme et environnement : Saint-Ignace-de-Loyola, La Visitation-de-l'Île-Dupas, Sainte-Geneviève-de-Berthier, Berthierville, Saint-Norbert, Ville de Saint-Gabriel, Saint-Cléophas-de-Brandon, Saint-Didace et Mandeville.

Les tableaux ci-dessous dénombrent les permis et certificats émis par le service pour l'ensemble des municipalités utilisatrices ainsi que le nombre de mutations par municipalité. Les constructions neuves de style plex sont de plus en présentes sur le territoire du Service. Malgré un tiers en moins de mises en chantier de construction neuves par rapport à 2021, les coûts de construction des travaux ont presque doublé.

La plupart des municipalités ont également vu une baisse au niveau des transferts de propriété. Par contre, la Ville de Berthierville et la municipalité Sainte-Geneviève-de-Berthier ont été marquées par une hausse notable de mutations par rapport à l'année précédente.

PERMIS	NOMBRE		VALEUR	
	2021	2022	2021	2022
Constructions neuves	120	79	34 743 059 \$	64 989 734 \$
Agrandissement, rénovation, bâtiments accessoires	584	473	26 201 431 \$	19 072 957 \$
Lotissement-morcellement	77	68		
Puits	73	53		
Enseignes	19	15		
Installations septiques	111	77		
Divers	278	221		
TOTAL	1 262	986	60 944 490 \$	84 062 691 \$

MUTATIONS TRAITÉES PAR L'ÉVALUATION

MUNICIPALITÉ	2021	2022
Berthierville	125	191
Sainte-Geneviève-de-Berthier	53	125
Saint-Ignace-de-Loyola	96	91
La Visitation-de-l'Île-Dupas	38	15
Saint-Norbert	94	60
Saint-Cléophas-de-Brandon	22	25
Ville de Saint-Gabriel	212	135
Saint-Didace	132	94
Mandeville	343	274
TOTAL	1 115	1 010

SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Le rôle du service de l'aménagement du territoire est de coordonner les activités liées à la planification et au développement du territoire à l'échelle de la MRC, de fournir une expertise en matière d'aménagement, ainsi que d'accompagner et de fournir des recommandations au Conseil des maires de la MRC dans sa prise de décisions concernant ces activités. Le service de l'aménagement du territoire a également pour mandat de veiller à la confection d'outils géomatiques pour le compte des municipalités locales et régionales. La direction du service est assurée par M. Jean Hubert. L'équipe se compose des personnes suivantes : Mme Amandine Beauchesne, conseillère à l'aménagement du territoire et Mmes Johanne Sylvestre et Christine Petitclerc, géomaticiennes

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Les faits saillants reliés au suivi des dossiers de planification et d'aménagement du territoire sont les suivants :

- Élaboration du Plan régional sur les milieux humides et hydriques (PRMHH) : finalisation de l'étape du portrait et du diagnostic, tenue de 5 ateliers régionaux inter-MRC, tenue du Forum sur les plans régionaux des milieux humides et hydriques de la MRC;
- Dépôt auprès du Ministère de la demande de reconnaissance du paysage humanisé des îles de la Commune, du Mitan et aux Castor;
- Suivis des 13 d'actions du Plan de développement de la zone agricole (PDZA);
- Profil statistique et mise à jour du portrait dans le cadre de la révision du Schéma d'aménagement et de développement (SAD);
- Planification (cartographie) des équipements de transport actif en périmètre urbain, dans le cadre du plan d'action 2021-2025 du comité aménagement de la CAR de Lanaudière;
- Démarrage du projet d'acquisition d'orthophotographies aériennes, sur le territoire des MRC de D'Autray, Joliette et Montcalm pour le printemps 2023.

Participation

- Projet d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines (PACES), CERM de l'UQAC et MELCC;
- Cartographie des pertes et des gains de milieux naturels (boisés) dans la région de Lanaudière, Secteur des basses-terres du Saint-Laurent par l'Agence des forêts privées de Lanaudière (AFL);
- Projet d'Amélioration de l'habitat de la perchaude dans la rivière Saint-Jean, Comité ZIP des seigneureries et CARA;
- Projet « Signature et Innovation », volet 3 du Fonds Régions et Ruralité, Développement Économique D'Autray;
- Projet de création d'une route touristique, Tourisme Lanaudière/Mauricie;
- Démarrage du Projet pour la conservation et la restauration des milieux naturels, Fiducie de conservation des écosystèmes de Lanaudière (FICEL);
- Projet de développement touristique, Ville de Saint-Gabriel.

GÉOMATIQUE

Suivi des principaux mandats

- Gestion des matrices graphiques : coordination des différentes étapes de la conception, mise à jour et diffusion interne et publique des matrices graphiques municipales notamment par la création de nouveaux matricules, la correction d'erreurs constatées, l'ajout de données manquantes, la mise à jour de la matrice suite au dépôt d'une mise à jour du service de l'évaluation et la publication des matrices graphiques sur JMap et sur notre site Web et la poursuite des activités de transfert des matrices graphiques sur la plateforme solo-matrice assurant la conformité des matrices graphiques aux exigences gouvernementales;
- Développement et maintien d'outils géomatiques permettant l'optimisation des activités reliées aux différents services de la MRC et de ces municipalités notamment par l'analyse spatiale : aménagement du territoire : PRMHH, transport actif, zones inondables; Matières résiduelles : mise à jour et maintien du programme MEB et du programme de la patrouille verte, tableaux de bords, tâches planifiées de sauvegarde et de production de fichiers quotidiens servant au travail du service, conception d'applications (MEB, patrouille verte et GMR); municipalités et inspection : conception d'applications et de bases de données concernant l'inventaire des piscines, plans de zonage, plans d'urbanisme, PIIA; autres : réseau de fibre optique, bornes incendies, points d'eau, couverture du service incendie, analyse LIDAR, PIIRL, analyses permettant la détection de changements au rôle d'évaluation;
- Conseiller et répondre aux besoins de l'organisation, de ces municipalités et de ces partenaires concernant la création, l'obtention ou la mise à jour de données géographiques (conception de cartes, ajout de données, impression, transfert de données dans le respect des droits d'auteurs gouvernementaux, etc.); mise à jour de nos copies des différents règlements d'urbanismes des municipalités locales; assurer le support technique des différents outils géomatiques disponibles aux usagers (MRC et municipalités) ainsi qu'aux partenaires, citoyens et grand public.

DÉVELOPPEMENT CULTUREL

Le Service de développement culturel est sous la responsabilité de Sébastien Proulx, directeur de la culture et des communications. Il fait équipe avec Evelynne Vincent, agente de développement culturel et agente de sensibilisation en patrimoine bâti.

Tout comme les autres services offerts par la MRC, l'année 2022 a de nouveau été marquée par la pandémie de la COVID-19. L'équipe a donc adapté son offre de services pour bien répondre aux besoins du milieu.

LE COMITÉ CULTUREL

Le comité culturel de la MRC de D'Autray a le mandat d'orienter le Conseil de la MRC en regard du développement culturel réalisé tout en effectuant une veille culturelle et patrimoniale. 4 rencontres ont eu lieu en 2022.

La MRC de D'Autray siège sur le conseil d'administration de quelques organismes culturels :

- Table de concertation en patrimoine religieux du CPRQ, Laval-Lanaudière-Laurentides;
- Corporation du patrimoine de Berthier;
- Maison Rosalie-Cadron.

TABLE DE CONCERTATION DES ACTEURS CULTURELS

Une Table de concertation des acteurs culturels a été formée afin de créer des occasions d'échanges entre ces derniers et aussi favoriser le maillage menant au développement d'initiatives culturelles. 1 rencontre a été présentée en 2022.

FONDS CULTURE ET PATRIMOINE

- La MRC de D'Autray réitère son engagement envers les initiatives et les événements culturels ayant cours sur le territoire. Le Fonds Culture et Patrimoine est orienté en fonction de soutenir les objectifs de la politique culturelle de la MRC. En 2022, une somme de 65 000 \$ a été versée à onze promoteurs.

PROGRAMME DE SOUTIEN AU MILIEU MUNICIPAL EN PATRIMOINE IMMOBILIER

L'équipe a poursuivi la mise en application du Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier qui vise à soutenir les MRC et les municipalités pour qu'elles puissent contribuer davantage à la connaissance, à la protection, à la mise en valeur et à la transmission du patrimoine culturel immobilier. Par une entente avec le ministère de la Culture et des Communications (MCC), une mise à jour de l'inventaire du patrimoine bâti de la MRC a pu être adoptée. Ce pacte permet également à des municipalités et à des propriétaires de résidences privées de bénéficier de subventions.

ÉTUDE DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE (VOLET PRÉHISTORIQUE)

Grâce à l'entente avec le MCC, la MRC a pu faire appel à la firme Artéfactuel afin qu'elle réalise une étude de potentiel archéologique (volet préhistorique). Cette dernière a été finalisée en novembre 2022 et ses résultats pourraient être publicisés en 2023.

CAPSULE AUDIOVISUELLE DE LA MAISON DES CONTES ET LÉGENDES

Dans la même entente, la MRC s'était engagé à mettre en valeur la qualité d'une intervention de restauration sur un bâtiment patrimoniale par la production d'une capsule audiovisuelle. C'est ce qui a été coordonné par l'agente de développement culturel de la MRC au cours de l'année 2022 alors que la Ville de Lavaltrie a procédé à la restauration de la Maison des contes et légendes de manière exceptionnelle. La capsule a été dévoilée au public au début de l'année 2023.

CONCOURS LITTÉRAIRE

Une première édition du concours littéraire de la MRC s'est tenue du mois de mars au mois de juillet 2022. Plus d'une vingtaine de participants du territoire y a pris part. Un comité d'analyse composé d'auteurs et d'autrices a fait la sélection de 5 gagnants qui ont reçu une trousse culturelle lors d'une remise de prix présentée en septembre dernier.

FESTIVAL PETITS BONHEURS

La MRC s'est entendue avec le Centre culturel Desjardins afin que l'organisme présente des ateliers culturels dans des centres de la petite enfance (CPE) du territoire dans le cadre du festival Petits bonheurs. Plus de 300 enfants de 4 CPE ont pu y participer.

APPEL DE PROJETS EN ART VIVANT

Un appel de projets en art vivant a été lancé au printemps 2022. L'objectif était d'encourager la création d'un artiste local pour ensuite lui permettre de se produire sur le territoire de la MRC en 2023. Le saxophoniste de renommée internationale, Yannick Rieu, a été sélectionné par le comité. En 2022, ce dernier s'est déplacé dans les municipalités pour s'inspirer dans le cadre de son processus créatif.

DÉVELOPPEMENT CULTUREL

MISE EN VALEUR DE L'ÉTUDE DE CARACTÉRISATION ET D'ÉVALUATION DES PAYSAGES

L'agente de développement culturel a collaboré avec la firme de graphisme Tomahawk communication dans la création d'un outil promotionnel exposant le contenu qu'elle avait développée en 2021. Le document sera dévoilé en 2023 avant le lancement de la saison touristique.

ATELIERS ET CONFÉRENCES LITTÉRAIRES

Dans son entente avec le MCC, la MRC de D'Autray s'est donnée l'objectif de mettre en valeur les auteurs faisant partie de son répertoire. En 2022, Elise Lagacé, Jean-Pierre Veillet, Louis Lymburner, Pascale Richard, Yves Gagnon et Marie-Krystel Gendron ont pu présenter leur oeuvre ou animer des ateliers dans différents lieux de diffusion de Lanoraie, Lavaltrie, Saint-Didace et Saint-Norbert.

CARREFOUR CULTURE + AFFAIRES

L'équipe a organisé la deuxième édition de Culture + Affaires, une activité de réseautage réunissant les gens d'affaires du pôle Brandon et les artistes, artisans, promoteurs d'initiatives culturelles, responsables d'entreprises et d'organismes culturels de son territoire. Celle-ci a été développée en partenariat avec la Chambre de Commerce Brandon, la municipalité de Saint-Cuthbert et l'Espace culturel Jean-Pierre-Ferland. Une cinquantaine de participants y était.

NAVETTE CULTURELLE ET VISITE DE LA CHAPELLE DES CUTHBERT

En juin 2022, des élus de la MRC ont participé à une journée entière d'activités où ils ont pu visiter des ateliers d'artistes, des organismes culturels et des lieux patrimoniaux. Quelques semaines plus tard, ils se sont rendus à la chapelle des Cuthbert de Berthierville afin d'en apprendre davantage sur l'organisme.

LUMEN

Le projet LUMEN a pu être finalisé en 2022 alors qu'une chargée de projet a identifié, en collaboration avec les municipalités, les lieux où seraient installés les panneaux grand format exposant les photographies gagnantes du premier volet de l'initiative. Celles-ci seront affichées dans les municipalités jusqu'à l'automne 2023.

LAB INCLUSIF DU PROJET POUR LA SUITE DU GESTE... RASSEMBLONS-NOUS!

La COVID-19 a de nouveau nuit au bon déroulement du projet. Malgré tout, le chargé de projet Philippe Jetté a pu reprendre les consultations des praticiens de savoir-faire traditionnels dans les trois pôles du territoire; elles qui étaient initialement prévues en 2020. Ces réunions de praticiens du tissage, du fléché et du gossage de cups ont permis d'orienter les prochaines étapes. Elles avaient pour objectifs de rassembler tous les praticiens, de leur présenter la nature du lab inclusif, de les impliquer dans la démarche de sauvegarde, d'identifier des transmetteurs potentiels, de définir les besoins de formation des praticiens et également de créer une synergie parmi les praticiens et les organismes participants.



Les participants de la navette culturelle ont débuté leur parcours à la Maison Rosalie-Cadron de Lavaltrie.



L'auteur Louis Lymburner a rencontré plusieurs élèves de l'école primaire de Lanoraie.

SERVICE DE L'INGÉNIERIE ET DES COURS D'EAU

Les principaux mandats du service sont le génie municipal, la gestion des cours d'eau et des barrages. Ces mandats sont réalisés par M. Stéphane Allard, ingénieur et M. Antoine Poirier, technicien en génie civil (janvier à février) et M. Francis Lemieux, technicien en génie civil (mai à décembre).

GÉNIE MUNICIPAL

Le service d'ingénierie a participé à plusieurs projets dans dix municipalités.

Le tableau suivant résume l'ensemble des activités :



MUNICIPALITÉ	TOTAL FACTURÉ
Lanoraie	25 386,44 \$
Saint-Ignace-de-Loyola	13 908,62 \$
Saint-Cuthbert	2 974,91 \$
Sainte-Genève-de-Berthier	2 853,29 \$
Saint-Gabriel-de-Brandon	14 842,12 \$
Mandeville	31 443,30 \$
Sainte-Élisabeth	2 014,39 \$
Saint-Barthélemy	3 081,68 \$
Saint-Norbert	1 647,95 \$
Saint-Didace	27 358,73 \$
Saint-Cléophas-de-Brandon	38,95 \$
TOTAL	123 535,99 \$

GESTION DES BARRAGES ET DES COURS D'EAU MUNICIPAUX

La MRC est propriétaire et gère douze barrages situés dans les cours d'eau du ruisseau du Point-du-Jour et des rivières Saint-Jean, Saint-Antoine et Saint-Joseph. Ces barrages servent à des fins d'irrigation des terres agricoles dans les municipalités de Lavaltrie, Lanoraie, Sainte-Genève-de-Berthier et L'Assomption.

La MRC fait le suivi des décisions du bureau de délégués avec la MRC de Matawinie, relatives à la problématique des barrages de castors dans le secteur du lac Martial un affluent du lac Sainte-Rose.

La MRC a collaboré avec divers intervenants pour la concertation et pour l'entretien des cours d'eau dans le littoral du fleuve Saint-Laurent (plaine de débordement du lac Saint-Pierre) (Comité ZIP du lac Saint-Pierre, MDDELCC, FUPAL, MAPAQ, MFFP).

LISTE DES COURS D'EAU - TRAVAUX EFFECTUÉS

NOM DES COURS D'EAU	MUNICIPALITÉS	NATURE DES TRAVAUX	COÛTS
Barrages Point-du-Jour	Lavaltrie et L'Assomption	Réparations et relevés	4 827 \$
Barrages Rivière St-Jean et St-Antoine	Lavaltrie et Lanoraie	Réparations diverses	3 068 \$
Bérard-Rouleau	Saint-Barthélemy	Aménagement	59 820 \$
Grande-Ligne et branches Rousseau	Saint-Barthélemy	Aménagement	54 818 \$
Denis-Sylvestre	Saint-Cuthbert	Aménagement	20 964 \$
TOTAL			143 497,50 \$

SERVICE ENVIRONNEMENT

Le service environnement est responsable de la gestion des matières résiduelles, de la vidange et de la mise à jour de l'inventaire des installations septiques, de l'inventaire et du suivi des émissions des gaz à effet de serre ainsi que de l'agriculture du frêne.

Plus concrètement, il prépare et normalise les différents cahiers de charges nécessaires aux appels d'offres. Il compile et vérifie les données concernant l'ensemble des activités qui sont sous sa responsabilité. Il s'assure que les données transmises via le portail de Recyc-Québec sont justes, soit en les complétant pour les municipalités, soit en vérifiant les données inscrites par ces dernières. Il effectue la vérification des données et des calculs servant à verser aux municipalités leur compensation pour la collecte sélective et la subvention pour la redevance à l'élimination. Il répond aux interrogations des résidents et des municipalités concernant ses activités. Il maintient le contact avec les fournisseurs de service et s'assure que les services fournis sont conformes aux devis et aux contrats octroyés. Il développe des projets qui permettent d'améliorer les façons de faire.

Le service environnement s'occupe de la mise en oeuvre du plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) et prépare le rapport annuel exigé par le ministère de l'Environnement pour l'octroi de la subvention pour la redevance à l'élimination. Il coordonne les rencontres du comité environnement.

Ce service est sous la responsabilité de Guy Fradette, biologiste, épaulé d'Eve Beausoleil, adjointe administrative et Karine Saucier, agente de communication à la gestion des matières résiduelles et éco-conseillère. Pendant la période estivale se rajoutent à l'équipe Alexandre Lafrenière, Aimé-Guy Beaulieu, Alexandre Soulières et Patrice Rhéaume, manoeuvres à la mesure des écumes et des boues, Yole Léveillé au poste de réceptionniste et agente de bureau ainsi que Félix Lapierre et Gabriel Lemire à la Patrouille verte.

LA PATROUILLE VERTE

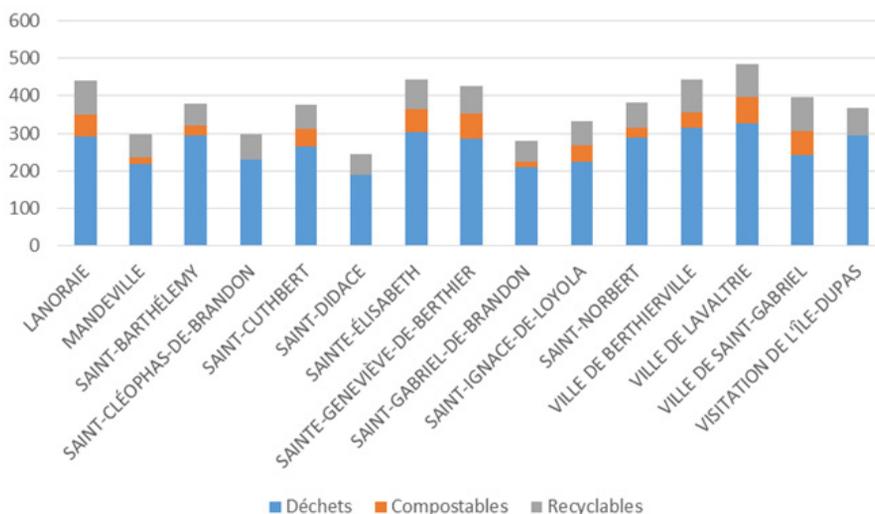
La Patrouille verte est un élément central du programme d'information, de sensibilisation et d'éducation sur la gestion des matières résiduelles auprès des résidents de la MRC. En 2022, entre mai et septembre, les patrouilleurs de la MRC ont rencontré les citoyens des 15 municipalités. Ils ont effectué près de 1 000 rencontres avec les D'Autréens, soit en porte-à-porte, soit lors d'événements ponctuels. Les patrouilleurs profitent de ces rencontres pour outiller les citoyens sur le tri optimal des déchets, renforcer leurs bons comportements et récolter des données sur leurs connaissances en gestion des matières résiduelles. L'analyse des données récoltées par la Patrouille verte permet d'orienter et cibler les communications spécifiques les années suivantes.

LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Les subventions pour la redevance à l'élimination et la compensation sur la collecte sélective sont versées en partie pour la performance atteinte dans la gestion des matières résiduelles. La notion de kilogrammes par habitant (kg/hab) est importante dans ces calculs. Le graphique suivant présente la performance atteinte par les municipalités pour les différentes collectes pour l'année 2022.

Il est important de noter que les calculs effectués pour obtenir les données en kg/hab dans le graphique suivant sont basés sur la somme des résidents permanents et saisonniers.

Matières résiduelles du secteur résidentiel par municipalité en kg/hab



Deux parcs de récupération sont mis à la disposition des citoyens sur le territoire de la MRC. Plus les ressources sont connues, plus elles gagnent en popularité. En 2022, 21 773 visites ont été effectuées aux parcs de récupération par les D'Autréens.

SERVICE ENVIRONNEMENT

MESURAGE DES ÉCUMES ET DES BOUES DANS LES FOSSES SEPTIQUES (MEB)

Le service environnement a effectué de manière systématique des mesures dans les municipalités suivantes : La Visitation-de-l'Île-Dupas, Sainte-Geneviève-de-Berthier, Lanoraie, la Ville de Lavaltrie, Saint-Cuthbert, Saint-Ignace-de-Loyola, Mandeville, Saint-Norbert, Saint-Didace et Saint-Barthélemy. Quelques mesures sont également effectuées dans Berthierville et Ville de Saint-Gabriel pour certaines propriétés qui ne sont pas reliées au réseau d'égout. Des mesures ont également été effectuées sur demande dans les municipalités de Saint-Cléophas-de-Brandon et Sainte-Élisabeth. La MRC n'est cependant pas responsable des vidanges dans ces deux municipalités. Au final, 40 % des fosses mesurées ont dû être vidangées, ce qui représente une économie de 135 000 \$ en frais de vidange, mais aussi une réduction des déplacements des camions. Il s'agit d'un gain environnemental non négligeable.

VIDANGE DES INSTALLATIONS SEPTIQUES

La vidange des installations est coordonnée par le service environnement. Les avis de vidange, la préparation du calendrier de vidanges et tous les contacts avec les résidents sont effectués par ce service. La vidange est réalisée par des entrepreneurs sous contrat avec la MRC. Ces entreprises ont effectué la vidange des installations septiques réparties sur l'ensemble du territoire des douze municipalités pour lesquelles la MRC détient la compétence.

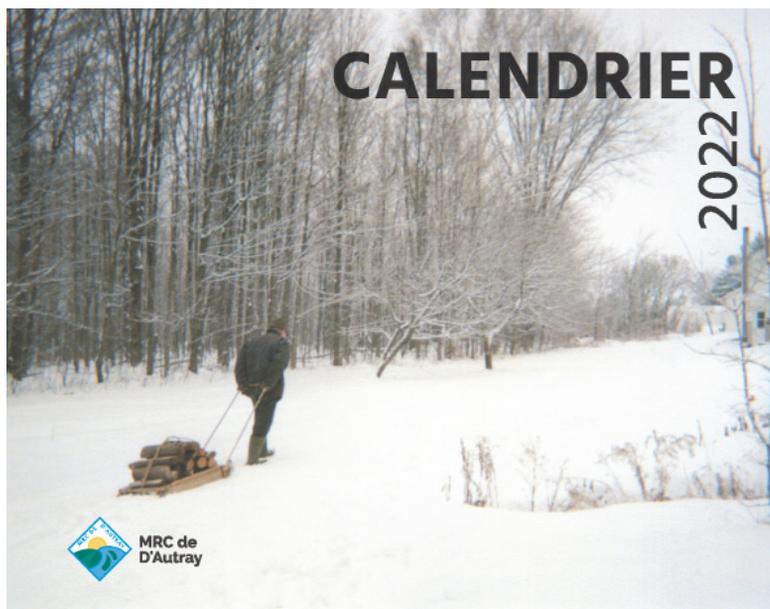
MUNICIPALITÉS	FOSSES MESURÉES	FOSSES À VIDANGER À LA SUITE DE LA MESURE
La Visitation-de-l'Île-Dupas	242	117
Sainte-Geneviève-de-Berthier	441	187
Lanoraie	737	301
Lavaltrie	744	310
Saint-Cuthbert	458	169
Saint-Cléophas-de-Brandon	16	0
Saint-Ignace-de-Loyola	263	132
Saint-Barthélemy	469	159
Mandeville	1 174	471
Sainte-Élisabeth	1	0
Saint-Norbert	267	89
Ville de Saint-Gabriel	3	0
Berthierville	1	1
Saint-Didace	402	149
TOTAL	5 218	2 085

SERVICE ENVIRONNEMENT

CALENDRIER DES COLLECTES

L'endos du calendrier des collectes de la MRC de D'Autray est spécifiquement utilisé pour informer la population du territoire sur les bonnes pratiques en matière d'environnement.

Disponible aux bureaux municipaux en version papier et via le site Web de la MRC en version électronique, cet outil est à la portée de l'ensemble des citoyens souhaitant l'acquérir.



PROGRAMME D'AIDE POUR L'UTILISATION DES COUCHES LAVABLES

En 2022, 35 familles ont bénéficié de la subvention de 100 \$ pour l'utilisation de couches lavables.

AGRILE DU FRÊNE

Depuis 2016, la MRC de D'Autray fait partie de la zone réglementée pour l'agrile du frêne. En effet, l'agence canadienne d'inspection des aliments y a détecté l'insecte dans des pièges installés à Lavaltrie, Berthierville et Ville de Saint-Gabriel. Lors des vérifications effectuées par l'équipe du service environnement suite à des appels de résidents en 2021, des signes d'infestation par l'agrile du frêne ont été observés à Lavaltrie, Lanoraie, Sainte-Geneviève-de-Berthier, Saint-Ignace-de-Loyola et Saint-Barthélemy et des sujets montrant une défoliation à la cime ont été identifiés comme étant à surveiller à Berthierville. Tous les arbres visités suite à des appels de citoyens ont été recensés, décrits et géoréférencés afin de permettre un suivi rigoureux. Un outil en ligne est disponible pour permettre aux citoyens d'identifier eux-mêmes les frênes en terres privées et obtenir des informations sur la problématique.



Crédit photo : Agence canadienne de l'inspection des aliments

COUR MUNICIPALE

La cour municipale commune de la MRC de D'Autray est dirigée par Mme Céline Rousseau, greffière. Madame Rousseau est secondée par Mme Marie-Claude Chevalier, greffière adjointe et perceptrice des amendes. Le juge officiant aux séances de la cour municipale a été Me Michel Moisan. La cour municipale tient ses auditions au centre administratif de la MRC au 550, rue De Montcalm à Berthierville.

Lors de l'émission de constats d'infraction, la cour municipale perçoit l'amende qui est assortie d'un montant pour les frais de cour. Ces frais servent à autofinancer les activités de la cour municipale, tandis que les amendes sont remises aux municipalités ou au Directeur des poursuites criminelles et pénales du Québec (DPCP), selon l'origine de la poursuite. À la suite d'une entente avec le ministère de la Sécurité publique, la cour municipale traite les contraventions émanant de l'application du Code de sécurité routière (CSR) par les officiers de la Sûreté du Québec. En 2022, la cour municipale de la MRC de D'Autray a tenu 40 séances totalisant 86 heures d'audience et rendu 2 299 jugements. Les frais de cour perçus s'élèvent à 352 104 \$. Des frais de 494 332 \$ demeurent à percevoir.

RAPPORT DES ACTIVITÉS

POURSUIVANT	CONSTATS D'INFRACTION ÉMIS			CHEMINEMENT DES CONSTATS			
	CSR-VHR	AUTRES CONSTATS	TOTAL	PAYÉS AVANT JUGEMENT	DOSSIERS AVEC DÉLAI ACTIF	DOSSIERS TRANSFÉRÉS À LA COUR	TOTAL
Procureur général du Québec	1 871	0	1 871	996	47	828	1 871
Saint-Ignace-de-Loyola	31	29	60	37	0	23	60
La Visitation-de-l'Île-Dupas	5	3	8	5	0	3	8
Sainte-Genève-de-Berthier	66	6	72	46	2	24	72
Berthierville	210	197	407	193	11	203	407
Lanoraie	43	75	118	61	10	47	118
Lavaltrie	566	255	821	499	19	303	821
Saint-Barthélemy	53	16	69	23	3	43	69
Saint-Cuthbert	43	8	51	22	2	27	51
Saint-Norbert	2	0	2	1	0	1	2
Saint-Gabriel-de-Brandon	96	31	127	65	5	57	127
Ville de Saint-Gabriel	164	164	328	131	13	184	328
Mandeville	43	13	56	16	6	34	56
Sainte-Élisabeth	147	5	152	106	0	46	152
Saint-Cléophas-de-Brandon	2	1	3	2	0	1	3
Saint-Didace	26	2	28	15	0	13	28
MRC (SSI)	0	9	9	5	1	3	9
Cours d'eau	0	4	4	0	0	4	4
TOTAL 2022	3 368	818	4 186	2 223	119	1 844	4 186
TOTAL 2021	3 259	507	3 766	1 823	248	1 695	3 766

COUR MUNICIPALE

POURSUIVANT	AMENDES (TOTAL DES DOSSIERS OUVERTS)		CHEMINEMENT DES DOSSIERS À LA COUR				
	PERÇUES AU 2022-12-31	À PERCEVOIR AU 2022-12-31	ACQUITTÉS / RETIRÉS	CONTESTÉS / COUPABLES	JUGEMENT PAR DÉFAUT	NON SENTENCÉS	TOTAL
Procureur général du Québec	217 095	425 209	33	145	384	266	828
Saint-Ignace-de-Loyola	4 551	7 966	0	2	7	14	23
La Visitation-de-l'Île-Dupas	660	640	0	0	3	0	3
Sainte-Genève-de-Berthier	12 709	10 055	0	2	7	15	24
Berthierville	33 306	76 072	12	28	67	96	203
Lanoraie	15 005	27 488	6	1	22	18	47
Lavaltrie	95 926	93 730	14	38	138	113	303
Saint-Barthélemy	7 586	32 347	4	7	15	17	43
Saint-Cuthbert	7 615	17 317	3	4	8	12	27
Saint-Norbert	1 988	4 268	0	0	1	0	1
Saint-Gabriel-de-Brandon	27 882	27 014	2	14	8	33	57
Ville de Saint-Gabriel	33 435	67 694	7	28	91	58	184
Mandeville	12 430	17 607	1	8	11	14	34
Sainte-Élisabeth	17 314	11 610	0	1	15	30	46
Saint-Cléophas-de-Brandon	1 400	1 505	0	0	1	0	1
Saint-Didace	4 076	4 094	0	3	0	10	13
MRC (SSI)	3 413	2 537	1	0	2	0	3
Cours d'eau	5 000	1 200	0	0	0	4	4
TOTAL 2022	501 391	828 353	83	281	780	700	1 844
TOTAL 2021	475 878	781 669	76	250	689	680	1 695

SERVICE DE TRANSPORT

Le service de transport de la MRC de D'Autray est dirigé par M. Denis Bellerose. Monsieur Bellerose est secondé par Mme Josianne Marchand, directrice adjointe, Mme Josée Brisson agente à l'information et répartitrice, Mme Audrey Rainville, agente à l'information et Mme Roxanne Claveau, agente à l'information. M. Denis Bellerose est actuellement à 3 jours/semaine dans le cadre d'une préretraite. Il est prévu qu'il termine en mars 2024. Mme Roxanne Claveau partage son temps entre le SIMA et le service de transport. Elle travaille donc 17,5 h/semaine pour chacun des services. Les trois autres employées sont à temps plein.

Mme Josianne Marchand s'est vue confier la responsabilité de l'horaire du personnel administratif du service de transport, de même que du suivi des plaintes. Elle est informée des différents dossiers gérés par la direction, afin de permettre une transition harmonieuse. Le transfert de pouvoir est prévu pour l'automne 2023. Par la suite, Denis Bellerose accompagnera madame Marchand jusqu'à son départ.

Les employés permanents supportent la totalité du service de transport offert par les taxis, sur le territoire de la MRC de D'Autray soit les services suivants :

- Transport adapté
- Taxibus à l'intérieur de la MRC
- Taxibus régional (vers Joliette)

L'année 2022, aura été une année de transition à la suite de la pandémie. Le travail a été effectué à distance jusqu'au mois d'octobre. Depuis octobre 2023, le travail est à temps partagé.

Au niveau des transporteurs, après avoir connu un creu historique au niveau des véhicules en service au printemps 2022, les mesures prises (hausse des coûts, remboursement des frais de démarrage, bonis, coupures de services et promotion) ont permis de non seulement arrêter la diminution du nombre de véhicules disponibles, mais renverser la tendance. En décembre 2022, la situation s'était grandement améliorée avec l'ajout de 6 véhicules. Malgré l'ajout de nouveaux véhicules, le dossier des transporteurs demeure fragile. Les longues journées de travail, la hausse des déplacements de même que le retour de la clientèle des centres de jour continuent de mettre une pression importante.

STATISTIQUES DE TRANSPORT ADAPTÉ

	2020	2021	2022
Nombre de passagers transportés	13 114	14 446	21 540
Service régulier	12 864	13 994	21 117
Accompagnateurs	250	450	423
Services facturés	995	115	0



STATISTIQUES DE TAXIBUS RÉGIONAL

ACHALANDAGE		
2022	2021	2020
2 799	2 908	3 091

SERVICE DE TRANSPORT

TRANSPORT EN COMMUN RÉGIONAL

La MRC de D'Autray est aussi desservie par 3 circuits d'autobus.

- Le circuit 131-138 qui couvre le tronçon Berthier/Lavaltrie/Joliette;
- Le circuit 50 couvre en express le tronçon de Lavaltrie vers Montréal et Joliette;
- Le circuit 2 couvre le tronçon Lavaltrie/L'Assomption/Repentigny/Montréal.*

* Il n'est pas possible d'avoir des statistiques d'achalandage pour ce circuit qui est géré par L'ARTM et Exo.

STATISTIQUES DE TRANSPORT EN COMMUN RÉGIONAL

CIRCUITS	ACHALANDAGE		
	2022	2021	2020
50	4 757	3 099	9 019
131-138	6 778	5 907	4 334
TOTAL	11 535	9 006	13 353



TRANSPORT COLLECTIF LOCAL

STATISTIQUES DU TAXIBUS LOCAL

ACHALANDAGE		
2022	2021	2020
18 675	18 758	14 109

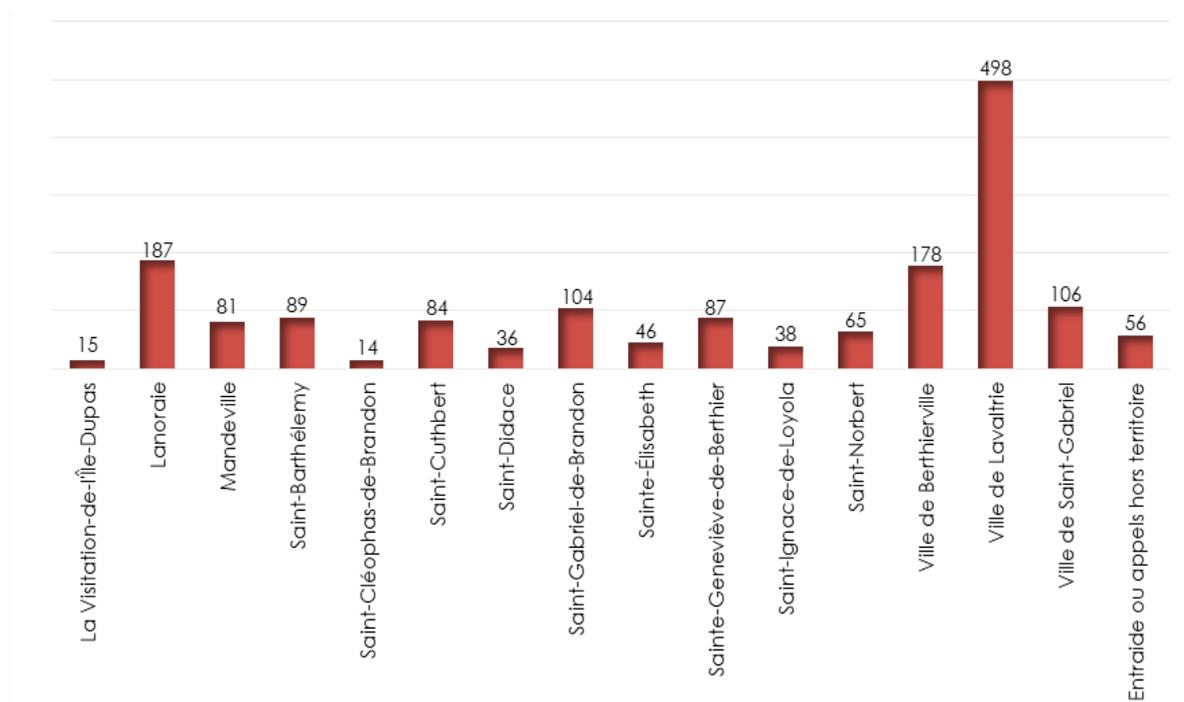


SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

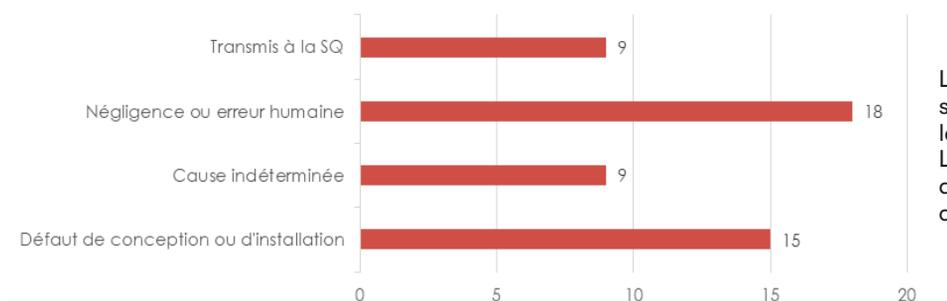
L'année 2022 a été une année de transition très occupée pour le Service de sécurité incendie de la MRC de D'Autray. Nous notons d'abord une croissance de la population dans les quinze municipalités desservies par le service. Nous avons assuré la protection d'environ 55 048 personnes (population permanente et saisonnière comprise). Par cette croissance, nous observons une augmentation du nombre d'appels (différents types d'intervention). Le service incendie a également accueilli six nouveaux pompiers à temps plein. Ces derniers se sont joints aux équipes déjà en place.

Le premier tableau montre les appels du Service de sécurité incendie pour chaque municipalité de la MRC de D'Autray. Bien entendu, les regroupements et la couverture étendue du territoire par les Premiers Répondants ont amené une augmentation des appels. Les répercussions de la pandémie sont perceptibles sur le nombre d'appels totaux des années 2020 et 2021.

Nombre d'appels par municipalité



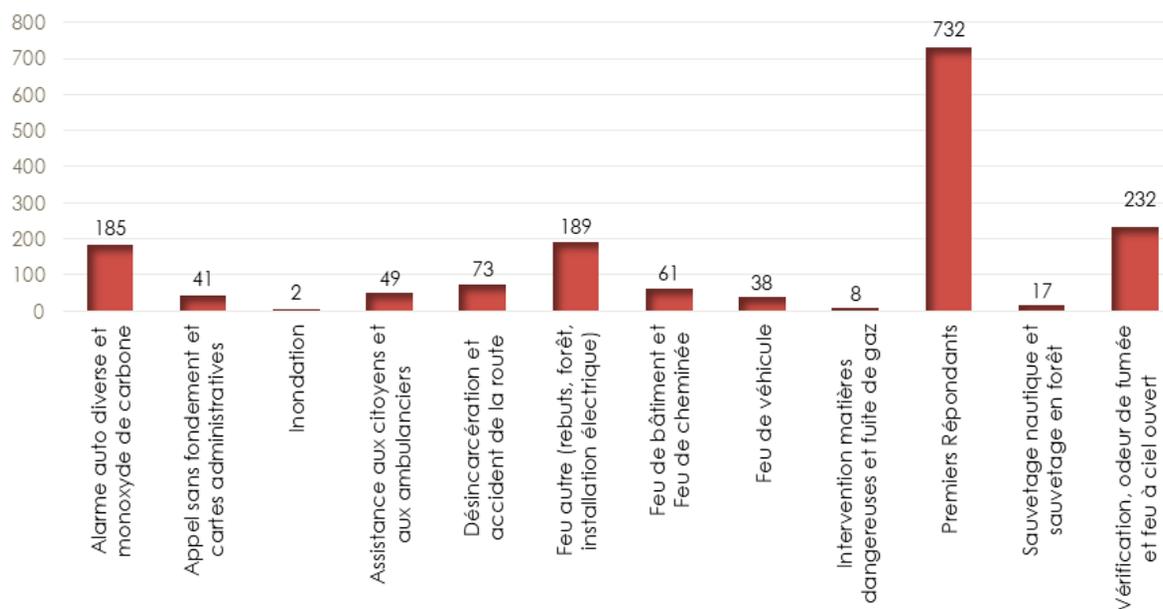
Causes d'incendie regroupées



La négligence et les erreurs humaines représentent 35 % des incendies. Ce taux est similaire à la moyenne québécoise qui est de 44 %. Le travail d'éducation du public doit continuer afin de réduire le nombre d'incendies relié à cette cause.

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

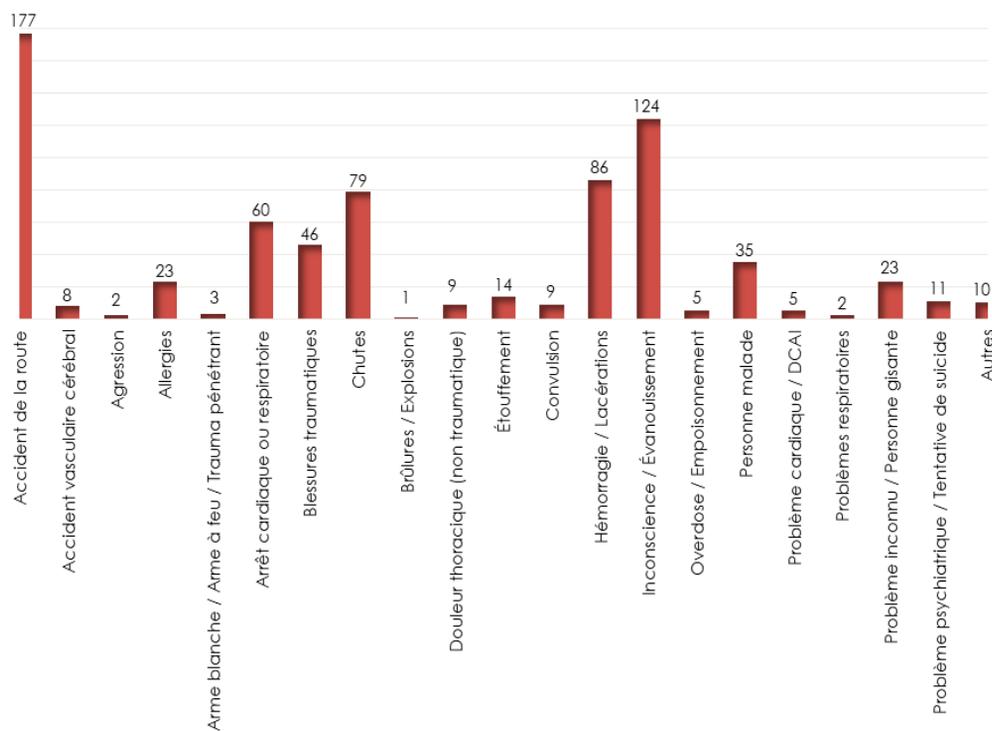
Statistiques par code d'appel



Le nombre total d'incendies de bâtiments (incluant les feux de cheminée sans perte) est de 61. C'est une augmentation de 10 comparativement à 2021. Nous comptabilisons dans ce nombre; 10 feux de cheminée sans perte. Il y a donc 51 incendies considérés comme feux de bâtiments occasionnant des pertes. 13 incendies sont survenus dans des garages ou des cabanons, soit 25 % du nombre total d'incendies. Ceux-ci ne se sont aucunement propagés à la résidence.

Statistiques des appels de Premiers répondants

En 2022, nous comptabilisons 732 appels de Premiers Répondants. Ce sont 45 % des interventions du SSI de la MRC de D'Autray. Le tableau suivant vient préciser en détail la nature de ces appels. 60 d'entre eux concernent des arrêts cardiaques ou respiratoires.



SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

PERTES MATÉRIELLES

MUNICIPALITÉS	PERTES TOTALES	PERTES PAR HABITANT 2022 (\$/hab.)	PERTES PAR HABITANT 2021 (\$/hab.)	PERTES PAR HABITANT 2022 EXCLUANT DOSSIERS TRANSMIS À LA SQ (\$/hab.)
Lanoraie	188 450 \$	32,62 \$	51,28 \$	32,62 \$
Lavaltrie	645 510 \$	41,31 \$	62,25 \$	40,98 \$
Saint-Barthélemy	344 800 \$	114,67 \$	0,17 \$	0,67 \$
Saint-Cuthbert	733 369 \$	315,43 \$	162,75 \$	235,18 \$
Saint-Norbert	81 287 \$	62,67 \$	0 \$	62,67 \$
Ville de Saint-Gabriel	49 169 \$	15,67 \$	51,07 \$	0,80 \$
Mandeville	347 450 \$	57,86 \$	69,74 \$	57,86 \$
Sainte-Élisabeth	59 214 \$	38,98 \$	4,62 \$	36,21 \$
Saint-Didace	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Berthierville	38 000 \$	8,78 \$	3,56 \$	0 \$
Saint-Ignace-de-Loyola	0 \$	0 \$	0,08 \$	0 \$
Sainte-Geneviève-de-Berthier	19 000 \$	7,32 \$	22,52 \$	7,32 \$
La Visitation-de-l'Île-Dupas	56 794 \$	69,43 \$	2,87 \$	0 \$
Saint-Gabriel-de-Brandon	89 200 \$	20,78 \$	100,69 \$	20,78 \$
Saint-Cléophas-de-Brandon	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
TOTAL	2 652 253 \$	48,18 \$	49,57 \$	35,83 \$

CLASSIFICATION DES IMMEUBLES ET PROGRAMME DE VÉRIFICATION DES AVERTISSEURS DE FUMÉE

MUNICIPALITÉS	CATÉGORIES DE RISQUES				
	TRÈS ÉLEVÉ	ÉLEVÉ	MOYEN	FAIBLE	TOTAL
Lanoraie	14	105	117	2 031	2 267
Lavaltrie	19	154	441	5 092	5 706
Saint-Barthélemy	11	72	81	1 147	1 311
Saint-Cuthbert	6	72	87	978	1 143
Saint-Norbert	4	46	48	497	595
Ville de Saint-Gabriel	16	55	182	998	1 251
Mandeville	2	27	51	2 195	2 275
Sainte-Élisabeth	5	87	58	590	740
Saint-Didace	2	29	15	656	702
Berthierville	27	118	288	954	1 387
Saint-Ignace-de-Loyola	3	16	48	1 063	1 130
Sainte-Geneviève-de-Berthier	2	66	74	936	1 078
La Visitation-de-l'Île-Dupas	1	16	14	383	414
Saint-Gabriel-de-Brandon	3	104	52	1 716	1 875
Saint-Cléophas-de-Brandon	3	17	9	102	131
TOTAL	118	984	1 565	19 338	22 005

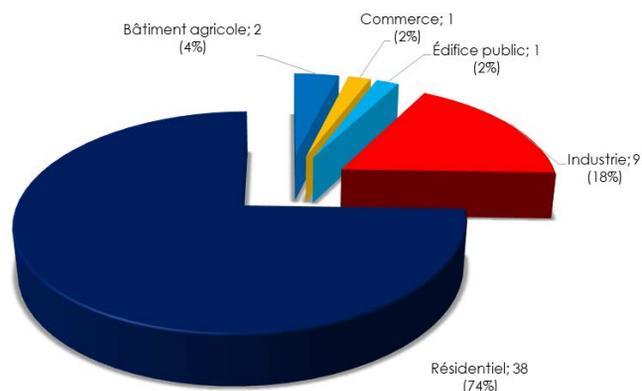
Le nombre total de bâtiments est en augmentation dans la MRC.

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

STATISTIQUES SUR LES FEUX DE BÂTIMENTS

Le prochain tableau traite des 51 incendies de bâtiments avec pertes. Cette analyse des incidents nous permet de mieux cibler nos actions en matière d'éducation du public. Dans les neuf incendies d'industrie, 5 sont survenus dans la même industrie du côté de la bouilloire. Ces interventions ont amené un important déploiement de pompiers, mais très peu de dommages suite à l'activation de gicleurs entre autres.

Tel que précisé auparavant, 13 incendies dans l'usage résidentiel sont dans des garages ou cabanons où les moyens de détection sont absents, ce qui limite l'intervention rapide des pompiers.



STATISTIQUES SUR LES INSPECTIONS DE PRÉVENTION

En 2022, le bureau de prévention a traité 1 572 dossiers.

Notez que ce nombre tient compte que des premières visites et inspections; il ne comptabilise pas les réinspections et les suivis de dossiers qui comportent, dans plusieurs cas, plus d'une visite.

MUNICIPALITÉS	INSPECTION DES RISQUES PLUS ÉLEVÉS SOUS-TOTAL	AUTRES INSPECTIONS ET DEMANDES SOUS-TOTAL	TOTAL
Lanoraie	51	118	169
Lavaltrie	111	252	363
Saint-Barthélemy	37	57	94
Saint-Cuthbert	37	56	93
Saint-Norbert	16	29	45
Ville de Saint-Gabriel	50	91	141
Mandeville	15	46	61
Sainte-Élisabeth	32	49	81
Saint-Didace	9	16	25
Berthierville	85	129	214
Saint-Ignace-de-Loyola	16	39	55
Sainte-Geneviève-de-Berthier	33	56	89
La Visitation-de-l'Île-Dupas	5	10	15
Saint-Gabriel-de-Brandon	33	77	110
Saint-Cléophas-de-Brandon	6	11	17
TOTAL	536	1 036	1 572

STATISTIQUES SUR LES PROGRAMMES DE SENSIBILISATION DU PUBLIC

PROGRAMMES	NOMBRE	CLIENTÈLE-CIBLE	NOMBRE DE PERSONNES RENCONTRÉES
Messages dans les bulletins municipaux	18	Population en général	ND
Messages sur Facebook	18	Population en général	ND
Présentations dans les résidences de personnes âgées	1	Employés	12
Entrevues	2	CTRB et M 103.5 FM	ND
Kiosques de prévention, fête de Noël	4	Population en général	5 500
Visites de camps de jour / casernes / écoles / garderies	10	Enfants (4 à 13 ans)	300
Formation extincteur	7	Employés	100

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Développement Économique D'Autray (DÉA) a été dirigé par Mélissa Lapiere et depuis novembre par Yuri Dufresne. L'équipe du service se compose des personnes suivantes : Krystel Charbonneau, conseillère en financement d'entreprises, Katy Dénommée, conseillère aux entreprises, Jean-Christophe Chavarría, conseiller aux entreprises, Marie-Laurence Forgues, conseillère en lancement d'entreprises, Joseph Tyan, agent de développement territorial, Daphné Kelly, agente de mobilisation.

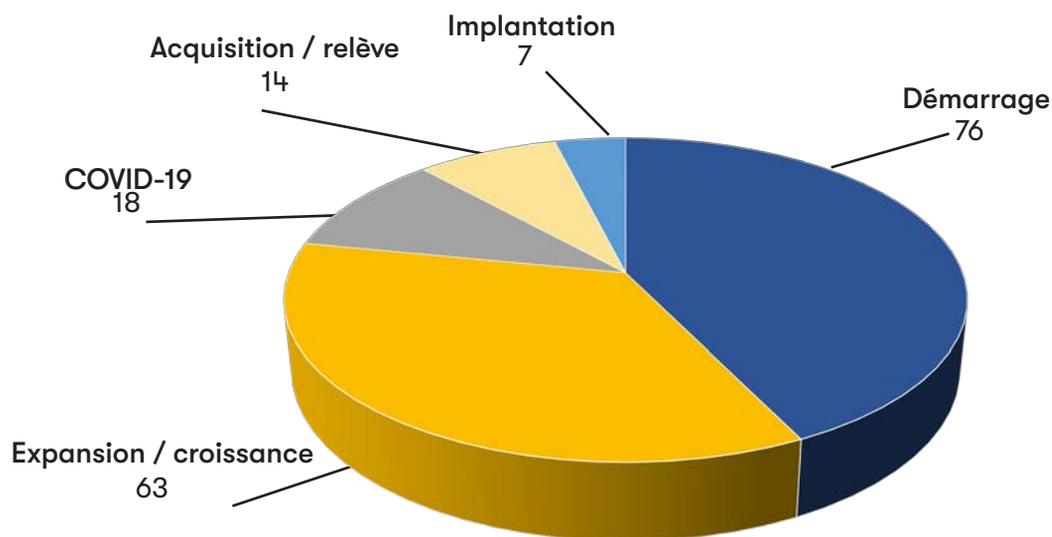
SOUTIEN PROFESSIONNEL

Nos entreprises disposent d'un soutien professionnel de qualité afin que leurs projets se réalisent et deviennent des succès. En 2022, 178 idées d'affaires ou projets ont bénéficié du soutien professionnel de l'équipe de DÉA.

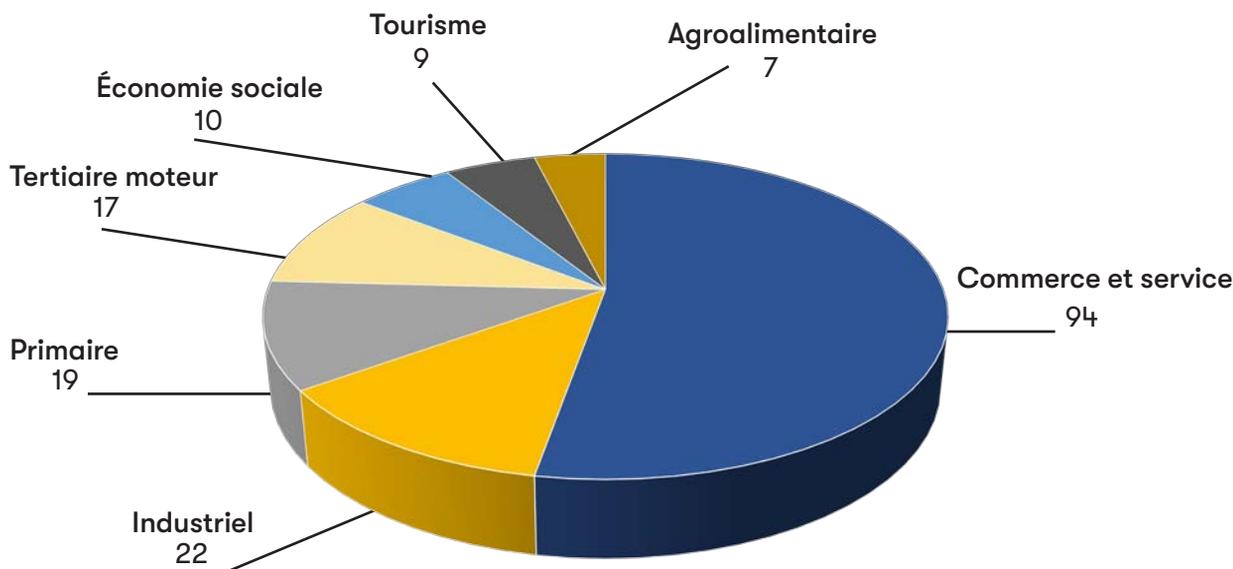
En plus de ces projets, les conseillers de DÉA ont :

- Effectué 182 interventions de prospection auprès des entreprises pour des activités de sondage ainsi que de proposition de services de DEA ou de partenaires;
- Contacté et rencontré 55 entreprises pour leur proposer l'offre d'accompagnement en croissance et performance;
- Fait 106 référencements d'entreprises aux partenaires pour des accompagnements spécialisés comme, entre autres, en exportation, en virage numérique, en agroalimentaire, en environnement durable.

RÉPARTITION PAR TYPES DE PROJETS



RÉPARTITION PAR SECTEURS



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

MESURE DE SOUTIEN AU TRAVAIL AUTONOME

Coordonné par la MRC, ce programme d'Emploi-Québec vise à soutenir techniquement et financièrement des promoteurs admissibles à cette mesure dans leur processus de création d'une nouvelle entreprise. En 2022, 9 entreprises ont été créées, engendrant 9 emplois. Ces démarrages ont généré des investissements de 113 516 \$.

SOUTIEN FINANCIER

	NOMBRE DE PROJETS AUTORISÉS	MONTANT DÉBOURSÉ
PROGRAMME D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES	4	35 000 \$
PROGRAMME D'AIDE À L'ÉMERGENCE DE PROJETS D'ENTREPRISES	1	0 \$
FONDS LOCAL D'INVESTISSEMENT / DE SOLIDARITÉ (FLI/FLS)	6	204 000 \$

EFFET DE LEVIER

	INVESTISSEMENTS GÉNÉRÉS	CRÉATION D'EMPLOIS	MAINTIEN D'EMPLOIS
STA	113 516 \$	9	0
SOUTIEN PROFESSIONNEL	4 341 497 \$	41	155
SOUTIEN FINANCIER	2 668 335 \$	11	39
TOTAL	7 143 348 \$	61	194

SÉANCES D'INFORMATION SUR LE DÉMARRAGE D'ENTREPRISE

Dans l'objectif de sensibiliser à l'entrepreneuriat et d'informer sur l'accompagnement disponible, DÉA s'est rendu dans diverses organisations et organismes. Dans le cadre du projet DEP Inc. du CJE de D'Autray-Joliette, les trois groupes du programme de Charpenterie-menuiserie, composés chacun d'une vingtaine d'étudiants, ont été rencontrés. DÉA a également présenté ses services aux clients de l'Arterre. Il s'agissait de plus d'une dizaine d'aspirants-agriculteurs qui étaient présents. DÉA s'est aussi rendu dans les locaux du Groupe DÉCLIC, une ressource d'employabilité à Berthierville. Au total, c'est environ 90 participants qui ont assisté à ces ateliers d'informations.

TABLE RH DE D'AUTRAY

DÉA a de nouveau agi à titre de coordonnateur administratif des activités issues de la Table RH de D'Autray. Sous forme de rencontres d'échanges entre les dirigeants, la Table RH de D'Autray favorise de meilleures pratiques en matière de gestion des ressources humaines. Trois ateliers ont été tenus en 2022 avec 17 participants.

VIGIE DE LA MRC DE D'AUTRAY

DÉA coordonne et organise un comité de consultation avec les partenaires économiques locaux, régionaux, provinciaux et fédéraux pour optimiser les offres d'interventions auprès des entreprises ainsi que maintenir une connaissance mutuelle sur les divers programmes d'aides financiers et techniques disponibles. 3 rencontres se sont tenues en 2022.

AXÉ-COMPÉTENCES D'AUTRAY

Proposé par Services Québec, DÉA et la Société d'aide au développement de la collectivité (SADC) de D'Autray-Joliette, Axé-Compétences D'Autray est une initiative de partenariat en matière de développement des compétences des entrepreneurs de la MRC. 7 formations ont eu lieu, 61 participants en ont bénéficié.

DÉFI OSENTREPRENDRE LANAUDIÈRE

Pour l'édition 2022, DÉA a maintenu son implication dans l'organisation de la finale locale et régionale de ce concours. Trois entreprises de la MRC ont participé à la finale régionale, La petite ferme florale (Lavaltrie), Roger Turcotte (Saint-Norbert) et Oclair Environnement (Lavaltrie). La petite ferme florale a remporté les honneurs dans la catégorie *Exploitation, transformation et production* du concours régional alors que Oclair Environnement a remporté le volet *Faire affaire ensemble*. Finalement, HÉLIO (Lavaltrie) a décroché le grand prix national *Réussite inc.* Ce concours souligne les efforts de nouvelles entreprises, l'entrepreneuriat féminin ainsi que les projets entrepreneuriaux en milieu scolaire.

PARTENARIAT AVEC LE CENTRE MULTISERVICE DES SAMARES

Le cours *Lancement d'entreprise* offert par le Centre de services scolaire des Samares a conclu une entente avec DÉA dans le but de coacher les étudiants dans leur modèle d'affaires et les soutenir dans la mise en place de leur plan d'affaires. Cette année, 5 projets d'affaires ont été accompagnés. Cette entente est rémunérée selon le nombre d'heures intervention investi par dossier.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

IMPLICATIONS ET PARTENARIATS

Socio-économique

- Table des partenaires de Lanaudière Économique
- Créneau Accord Design d'ameublement
- Membre observateur du Comité industriel de Brandon
- Place aux jeunes D'Autray
- Comité local en développement social de D'Autray
- Comité santé de D'Autray
- Comité habitation de D'Autray
- Comités sécurité alimentaire : Brandon et Lavaltrie-Lanoraie
- Comités éducation : Brandon, Berthier et de D'Autray
- Tables des intervenants jeunesse de Lavaltrie et Lanoraie
- Tables pauvreté : Brandon, Berthier et Lavaltrie-Lanoraie
- Table de soutien à domicile de D'Autray
- Comité de planification stratégique du CDBL
- Comité tactique de relance MRC D'Autray
- CA du CDBL
- Table des partenaires en développement social de Lanaudière
- MicroEntreprendre
- CDRQ
- ÉSL
- CJE D'Autray-Joliette
- CRÉVALE
- SADC D'Autray-Joliette
- Comité local de la Coopérative d'initiation à l'entrepreneuriat collectif
- Conseil d'administration de la Table régionale de l'économie sociale de Lanaudière
- Membre de l'Association des professionnels en développement économique du Québec
- Membre de l'Association des directeurs du développement économique et local (ADELQ)
- Chantiers régionaux de la Démarche lanaudoise visant l'amélioration des conditions de vie par la réussite éducative, la solidarité et l'inclusion sociale : santé, services de proximité, sécurité alimentaire, habitation, réussite éducative, transport
- Communauté de pratiques de la Démarche lanaudoise visant l'amélioration des conditions de vie par la réussite éducative, la solidarité et l'inclusion sociale
- Rencontre du G5 (Organisatrices communautaires et les deux ressources de la MRC)

Touristique

- Comité du Chemin du Roy
- Comité d'analyse du FDOTL
- Comité de notoriété de Tourisme Lanaudière
- Comité de promotion des Destinations plein air
- Comité pour la mise en place d'un relais d'information touristique
- Participation à la démarche consultative pour l'élaboration de la planification stratégique de Tourisme Lanaudière
- SADC de D'Autray-Joliette

BOURSES À L'HONNEUR

Le Plan d'action gouvernemental en entrepreneuriat (PAGE), qui a été rendu public en mars 2018, contient 34 mesures pour :

- favoriser la croissance économique du Québec;
- soutenir les entrepreneurs de toutes les régions et de tous les horizons.

Afin de compléter l'offre de financement traditionnel et de stimuler l'entrepreneuriat au Québec, le gouvernement attribuera des bourses d'honneur, d'une valeur maximale de 25 000 \$ chacune, à des entrepreneurs de 18 à 35 ans ayant un projet de développement d'entreprise. Notre équipe a accompagné les entreprises intéressées dans le dépôt de leur candidature pour la Bourse à l'honneur. Une jeune équipe de promoteurs d'autréens s'est démarquée et a bénéficié d'une bourse de 25 000 \$. Félicitations aux actionnaires de Solutions Recursyve inc.!

DÉMARCHE POUR L'AMÉLIORATION DE L'INTÉGRATION SOCIALE DES IMMIGRANTS

La MRC de D'Autray aura conclu en 2020 la démarche entamée en 2019 pour améliorer l'intégration sociale des personnes immigrantes sur son territoire. En 2021, grâce à une entente signée avec le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) dont l'objectif est de soutenir les organismes municipaux afin d'accroître leur capacité d'attraction, d'établissement durable, d'intégration citoyenne et de pleine participation des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles à la vie collective, la MRC a élaboré une démarche concertée pour mettre sur pied un plan d'action sur trois ans. **Ce dernier sera adopté en 2022 et une demande d'aide financière pour son déploiement pourrait être déposée MIFI.**

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

PARTENARIAT AVEC DESJARDINS DANS LE CADRE CRÉAVENIR

Dans le cadre du programme Créavenir de Desjardins, Développement économique d'Autray a établi un partenariat qui consiste à analyser les demandes, recommander les projets et accompagner les entrepreneurs acceptés. Dans le cadre de cette entente, 1 dossier a été déposé et analysé. Pour une somme de 5 000 \$ versée en subvention.

CIETECH-TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

Dans le cadre de l'entente de partenariat régional, le programme de transformation numérique avec CIETECH et DÉA a permis de soutenir financièrement 6 entreprises souhaitant s'engager dans le déploiement de solutions technologiques. Celui-ci leur permet d'améliorer leur présence et leur visibilité numérique, leur capacité à conclure des transactions en ligne, à faire du commerce intelligent ou à améliorer leur expérience client. Une somme de 10 200 \$ a été engagée sous forme de soutien financier non remboursable de la part de la MRC. Dans le cadre de ces 6 projets, CIETECH additionne son soutien financier de 10 200 \$ et son programme d'accompagnement sur mesure destinés aux entrepreneurs de Lanaudière.

FONDS D'AIDE D'URGENCE AUX PME ET VOLET AERAM

FONDS D'AIDE D'URGENCE AUX PME

Nombre de dossiers traités	4
Nombre de projets autorisés	3
Montant autorisé	110 000 \$
Montant déboursé	110 000 \$

VOLET AERAM

Nombre de dossiers traités	17
Nombre de projets autorisés	15
Montant autorisé	313 225 \$
Montant déboursé	299 760 \$
Montant pardonné	254 697 \$

PROJETS SOUTENUS PAR LA POLITIQUE DE PROJETS STRUCTURANTS DE LA MRC

Programme de soutien aux projets et événements récurrents

PROMOTEUR	MONTANT
Action Famille Lavaltrie	1 000 \$
Municipalité de Saint-Gabriel-de-Brandon	1 000 \$
Carrefour jeunesse-emploi de D'Autray-Joliette	2 000 \$
MRC de D'Autray	2 000 \$
Café culturel de la Chasse-galerie	2 000 \$
Ville de Lavaltrie	6 000 \$
Ville de Saint-Gabriel	2 000 \$
Municipalité de Saint-Norbert	2 000 \$
Municipalité de Lanoraie	5 000 \$
Action Famille Lanoraie	2 000 \$
TOTAL	25 000 \$

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Programme d'aide aux collectivités rurales

PROMOTEUR	MONTANT
Cible Famille Brandon	20 000 \$
Corporation du patrimoine de Berthier	36 194,60 \$
Municipalité de Sainte-Geneviève de Berthier	95 651,77 \$
Municipalité de Mandeville	101 326,08 \$
Société de Conservation, d'Interprétation et de Recherche de Berthier et ses Îles	27 516,80 \$
Municipalité de Saint-Gabriel-de-Brandon	30 057,39 \$
Municipalité de Saint-Norbert	51 160 \$
Ville de Lavaltrie	5 000 \$
Ville de Saint-Gabriel	236 412,20 \$
MRC de D'Autray	81 000 \$
Centre d'action bénévole D'Autray	13 724,22 \$
Société de récréotourisme Pôle Berthier	9 060 \$
Coop de solidarité du lac Maskinongé (Bal Maski)	21 000 \$
Marché Brandon	16 860 \$
Municipalité de Saint-Barthélemy	36 000 \$
Municipalité de Saint-Ignace de Loyola	78 239 \$
Municipalité de Sainte-Élisabeth	4 964,40 \$
Chevalier de Colomb	22 171 \$
Corporation de la Maison Rosalie Cadron	20 000 \$
TOTAL	906 337,46 \$

AGIR POUR MIEUX VIVRE DANS D'AUTRAY

La MRC est fiduciaire de la démarche visant l'amélioration des conditions de vie par la réussite éducative, la solidarité et l'inclusion sociale de la Table des préfets de Lanaudière appelée *Agir pour mieux vivre dans D'Autray* depuis 2019. Cette démarche, portée par le Comité local en développement social de D'Autray, a permis le dépôt d'un plan d'action se déployant d'avril 2020 à mars 2024. L'embauche d'une agente de mobilisation en janvier 2022 a permis de déployer le plan d'action, de faire le suivi des projets et de faire une mise à jour en ajoutant une priorité liée aux enjeux d'habitation. Plus d'informations sur la chronologie de la démarche, les priorités sélectionnées et les projets en cours sont disponibles sur le site Web du CLDS au <https://www.cldsautray.ca/fr/documentation>.

Agir pour mieux vivre dans D'Autray (financement)

La démarche de développement social *Agir pour mieux vivre dans D'Autray*, qui est financée par la Table des préfets de Lanaudière, engendre le développement de projets sur le territoire de la MRC qui contribueront à l'amélioration des conditions de vie de la population. Bien que les sommes ne transigent pas par la MRC, comme nous sommes fiduciaires de la coordination de cette démarche, il nous semble important de détailler les montants investis sur le territoire.

PROJET	PROMOTEUR	MONTANT
Projets en sécurité alimentaire Ressourcerie communautaire (Lavaltrie) Épicerie mobile (Brandon)	Action Famille Lavaltrie	45 208 \$
Projet Tandem (persévérance scolaire)	Carrefour jeunesse-emploi de D'Autray-Joliette	43 620 \$
TOTAL		88 828 \$



**MRC de
D'Autray**

550, rue De Montcalm
Berthierville (Québec) J0K 1A0
Téléphone : 450 836-7007
Télécopieur : 450 836-1576
www.mrcautray.qc.ca